

Image not found or type unknown



Crédit et données personnelles

Par **Orzabal**, le **30/09/2009** à **18:35**

Bonjour, je veux solder une partie de mon crédit immobilier et l'organisme de crédit me réclame un justificatif de la somme que j'ai reçu. Ils ne veulent pas solder mon crédit sans cette pièce justificative. Je peux leur fournir cette pièce mais je trouve ces quelques pratiques quelque peu douteuses. Ont il le droit de me réclamer un justificatif de la somme que je veux injecter dans mon crédit ? merci à tous